



Compte rendu
du Comité Hygiène, Sécurité
et Conditions de Travail du Morbihan
Réunion du 8 octobre 2019

À l'ordre du jour :

- **Projets immobiliers boulevard de la paix à Vannes et point sur Troadec**
- **Budget CHSCT**
- **Examen du rapport d'activité de la médecine de prévention en Morbihan**
- **Analyse des fiches de signalement, SST et accidents de travail**
- **Les visites du CHSCT**
- **Point sur le nouveau réseau de proximité (NRP) > boycotté**

En introduction, nous avons lu notre déclaration liminaire (en pièce jointe) en forme de droit d'alerte.

Au niveau national, nos organisations syndicales avaient fait de même.

Nous avons fait respecter une minute de silence à la mémoire de nos collègues qui se sont suicidés sur leur lieu de travail, à la DGFIP.

À notre liminaire, le Directeur a répondu que la « concertation » a démarré en juin et continue.

Il considère qu'il n'y a pas de danger grave et imminent.

Le pôle RH a été renforcé et il y aura un accompagnement personnalisé. Nous devons évoluer et refuser l'immobilisme.

Concernant Pontivy et Ploërmel, il nous a répondu que l'augmentation du nombre d'emplois permettra aux agents de rester sur place en changeant de métier.

Enfin, il a déclaré qu'il était peu probable qu'il y ait des restructurations au 1^{er} janvier 2020.

Concernant l'ordre du jour, nous avons obtenu que le point sur le « nouveau réseau de proximité » soit positionné en fin de réunion.

Le Directeur ne voulant pas retirer son projet, l'ensemble des organisations syndicales ont quitté la salle.

Et nous venons d'apprendre que le Directeur quittait prochainement le Morbihan pour rejoindre le Pas-de-Calais.

Projets immobiliers boulevard de la Paix à Vannes et point sur Troadec

*** Boulevard de la Paix :**

Le pôle ergonomie de Bercy a été consulté.

L'analyse technique qu'ils ont effectuée précise que les différents éléments exposés n'ont pas fait l'objet d'une fine analyse de terrain, ni d'une démarche participative. Ils méritent donc d'être approfondis localement par la suite.

L'activité d'accueil disparaît dans ce bâtiment.

Concernant la répartition des surfaces et au regard des plans fournis, les ergonomes précisent que les futurs ratios de surface de bureau par agent semblent relativement adaptés. Cependant, certains ratios de surface, inférieurs à 9 m² par agent semblent exister : ils nécessiteront un point de vigilance particulier quant à leur aménagement, afin notamment de garantir aux agents des circulations et une capacité de stockage adaptées.

Toujours dans leur rapport, ils pointent un service particulièrement concerné par des problématiques d'ambiance sonore : la cellule dédiée à l'accueil téléphonique de la division de l'État (pôle TAM). Des dispositifs acoustiques sont donc à conserver ou à renouveler en particulier pour le bureau de 4 agents.

Il peut être envisagé l'installation de cloisonnettes et tester des casques téléphoniques. N'hésitez à faire remonter vos besoins en la matière.

À terme, ce sont « environ » 19 agents supplémentaires qui y seront implantés.

Il faut donc s'attendre à des problèmes de stationnement.

Les déménagements devraient intervenir en janvier 2020. 55 agents du pôle fiscal en provenance de la cité administrative sont concernés ainsi que les agents du boulevard de la Paix qui seront également impactés.

* **Troadec** :

Nous avons pu le constater lors de la HMI de Vannes jeudi 17 octobre, l'accueil dans la nouvelle cité pose déjà problème. Les usagers sont perdus et la file d'attente déborde rapidement à l'extérieur du bâtiment qui n'est pas abrité. Et tous les services ne sont pas encore installés !

Le hall est trop petit, la signalétique est perfectible, l'accès aux toilettes impossible (les usagers vont à la DDTM!).

La direction a très mal pris ces remarques, le directeur, en colère, parlant même de catastrophisme et de caricature, mais elle nous promet des ajustements. Nous avons répondu que nous avons quand même le droit de donner notre avis et que tout ce qui arrive maintenant, la CGT avec les autres OS, l'avait déjà dit lors de précédentes réunions !

Ils ont quand même installé des sièges à l'accueil alors que ce n'était pas prévu au départ !

En tout cas, cette organisation risque de créer des conflits et de l'agressivité, dangereux pour les agents d'accueil. A t-elle pour objectif de décourager les usagers à se déplacer ?

Il y a des problèmes de luminosité dans certains bureaux. Cependant, la Direction n'installera pas avant décembre des lampes adaptées !

Elle a aussi précisé que les fenêtres des étages ne seraient pas déverrouillées. Cela pourra poser des problèmes de ventilation des bureaux.

Budget CHSCT

Le solde disponible, avant cette réunion, était de 10 343 €.

Des actions supplémentaires vont être engagées.

Une mesure du radon va être effectuée rue Delessert à Lorient (coût 850 €).

10 lampadaires « radian epur » vont être achetés pour Troadec (4 467€).

Achat d'un audiomètre pour les médecins de prévention, qui n'arrivent pas à en obtenir un auprès du Secrétariat Général !

Nous avons demandé que soient proposés l'achat et la pose de robinets thermostatiques dans certains bureaux à Lorient HDF.

Le CHSCT a également demandé que soit engagé un recensement départemental des VMC à nettoyer.

Les représentants CGT ont accepté ces propositions.

Examen du rapport d'activité de la médecine de prévention en Morbihan

D'après le médecin, le temps médical alloué au département du Morbihan est suffisant pour assurer le suivi des agents en visites quinquennales plus les demandes particulières.

En 2018, le Dr GALLET était encore seul, il n'avait donc pu assurer toutes les visites.

Dans son rapport, il ressort qu'à l'occasion des 81 visites effectuées, il a relevé chez 47 agents des symptômes de la sphère psycho-somatique en lien avec les risques psychosociaux (RPS). Il considère que la proportion est forte, mais il est à préciser que la grande majorité des visites effectuées en 2018 a été réalisée dans le cadre de la surveillance médicale particulière. Elles étaient toujours en lien avec des incidents managériaux.

Sur ce sujet, de façon globale, il pense que l'autorité managériale s'exerce plus efficacement par le respect et la bienveillance que par la pression hiérarchique directe.

Nous sommes d'accord.

Il note également, dans son rapport, que les restructurations et les changements non souhaités en termes d'activité et/ou de ville de rattachement sont la source de difficultés pour un certain nombre d'agents.

En séance, il a bien dit au Directeur que « la géographie revisitée n'était pas une bonne nouvelle pour les agents ». Les agents sont hyper inquiets par rapport au projet. C'est une période difficile qui s'ouvre.

La CGT confirme.

Concernant les relations avec la Direction, il déplore que les fiches de liaison (en cas d'arrêt maladie d'un agent) ne soient transmises qu'assez rarement. L'intérêt de cette fiche pour les arrêts de plus de 3 semaines est majeur pour qu'il puisse se mettre à la disposition des agents. Le médecin peut en effet les recevoir pendant leur arrêt maladie, leur proposer des aménagements lors de la reprise du travail et, de façon plus générale, les informer sur leurs droits.

Apparemment, la situation n'a pas évolué en 2019.

Depuis septembre, le pôle RH a été renforcé, gageons que la situation va forcément s'améliorer...

Concernant le projet Troadec, il constate un manque de communication flagrant et incompréhensible !

Et, d'une manière générale, il fait le constat sur 2018, d'une communication très dégradée avec la Direction.

Analyse des fiches de signalement, SST et accidents de travail

Les agents d'Auray, de Ploërmel et de Pontivy ont été nombreux à adresser au CHSCT des fiches de signalement concernant leurs futures conditions de vie au travail si le nouveau réseau de proximité venait à se mettre en place. Ils sont extrêmement inquiets.

Ils y évoquent les temps de trajet augmentés, une vie personnelle et sociale impactée, un véritable bouleversement.

Au niveau du travail, un manque de visibilité sur l'avenir, de reconnaissance et un sentiment d'inutilité après plusieurs années de bons et loyaux services ou le sentiment de n'être qu'un pion...

Les mots sont forts dans ces fiches.

La réponse de la Direction est totalement méprisante: « *déplacement du Directeur sur ces sites pendant l'été, à voir dans le cadre des mesures d'accompagnement* ».

L'Intersyndicale a lu la motion suivante :

« Les réponses apportées par la Direction aux nombreuses fiches de signalement sont méprisantes et très éloignées des angoisses des agents et de la réalité des situations vécues.

Le simple déplacement du Directeur sur les sites impactés par la réforme NRP ne répond pas aux craintes exprimées.

Les agents, au travers de leurs démarches individuelles ou collectives ont manifesté leur mal-être lié à l'obligation de mobilité géographique ou fonctionnelle que vous comptez leur imposer.

Lors des déplacements estivaux du Directeur, les agents ont affiché et renouvelé leur refus de cette réforme nocive avec colère et détermination.

Pour les Organisations Syndicales, la seule suite à donner en réponse aux fiches des risques psychosociaux est un **retrait immédiat de la réforme Darmanin-Fournel-Girault.** »

Le Président a répondu : « Je prend acte de votre avis que je ne partage évidemment pas. Il y a une séance qui se déroule, vous ne voulez pas discuter de quoi que ce soit de cette réforme, je ne comprend pas cette position qui est un déni de réalité. Je réfute le terme de low-cost.

J'entend parfaitement les interrogations des agents, je déplore qu'il ne puisse y avoir un dialogue serein au sein de notre Direction. »

À qui la faute !!!???

2 autres fiches concernaient les conséquences délétères liées aux fusions des SIP sur Lorient et Vannes.

Surcharge de travail avec la mise en place du PAS dans un contexte de fusion au 1^{er} janvier, manque d'effectifs. Le sentiment de ne plus pouvoir remplir ses missions de service public correctement.

En secteur recouvrement, quand vous absorbez une trésorerie, vous devez travailler sur deux bases en simultané.

Les objectifs fixés en terme de recouvrement sont irréalisables.

Le Directeur a répondu que « les indicateurs étaient indicatifs » !

Et qu'il n'y aura pas de transfert du recouvrement de l'impôt des trésoreries au 1^{er} janvier 2020.

À part ça, pas de solution !

Visites CHSCT de sites

Une délégation du CHSCT a visité en septembre le SIE de LORIENT, une partie du SIP de Lorient et le SIP, le SIE et la trésorerie de PLOERMEL.

Les agents ont exprimé de multiples demandes concernant l'organisation du travail et les conditions matérielles.

Nous allons nous assurer que la direction va y donner des suites favorables.

N'hésitez pas lorsque vous constatez une situation d'urgence (humaine ou matérielle) à contacter vos représentants en CHS-CT par téléphone ou mail. En cas d'absence, la section CGT dispose des coordonnées personnelles des représentants afin d'être joint même en dehors des horaires de travail.

Vos représentants en CHS-CT:

Christophe RISSEL – SIE LORIENT , Vincent CHATTON – Gestion PLOERMEL.

N'oubliez de nous envoyer les copies des fiches RPS, hygiène et sécurité ainsi que les fiches de signalement et puis n'hésitez pas à nous appeler pour toute interrogation.

La Fédération des Finances a mis en place un secteur spécifique « Santé au Travail ». Une adresse mail est désormais à disposition pour toutes nos questions. Les possibilités de recours juridiques vont aussi être étudiées.

Courriel : sante.travail@finances.cgt.fr